

NOTE DE BREFFAGE CONCERNANT LA NOUVELLE POLITIQUE DU CANADA SUR LA CRÉATION D'UN ÉTAT PALESTINIEN

Une brève analyse à l'intention des dirigeants communautaires et des militants

CE QUI S'EST PASSÉ



L'annonce du gouvernement Carney de son intention de reconnaître l'État palestinien à l'ONU en septembre prochain représente une tangente nouvelle quant au rapport principalement et fondamentaux qu'il avait précédemment énoncés comme conditions préalables à cette reconnaissance.

En juin, le Premier ministre Carney a déclaré qu'il devait y avoir un « [État palestinien sioniste](#) », reconnaissant le droit du peuple juif à vivre en sécurité dans sa patrie. Par ailleurs, pas plus tard que le 24 juillet, la ministre des Affaires étrangères

Anita Anand [a affirmé que des « mesures nécessaires » devaient être prises pour accéder au statut d'État](#), notamment le retour de tous les otages israéliens et le désarmement du Hamas.

Le 30 juillet, à la [suite d'une simple conversation téléphonique avec le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas](#), le premier ministre a modifié la position historique du Canada, qui était auparavant fondée sur des conditions fermes, pour la baser sur trois promesses :

LES PROMESSES D'ABBAS	POURQUOI NE SONT-ELLES PAS CREDIBLES
<i>Governance Reform</i>	Il est important de noter que le président Abbas en est à la vingtième année d'un mandat original de quatre ans, en plus d'être connu pour sa corruption et son incapacité à respecter ses engagements antérieurs en matière de réforme démocratique.
<i>Élections en 2026 auxquelles « le Hamas ne peut participer ».</i>	La reconnaissance canadienne devrait avoir lieu bien avant la tenue d'élections. Les dernières élections législatives palestiniennes remontent à 2005. Selon les sondages , le vainqueur d'une élection serait soit le terroriste condamné Marwan Barghouti, soit Khalid Mishal, du Hamas. En fait, les diplomates palestiniens déclarent déjà aux médias canadiens que cet engagement ne pourra être tenu.
<i>Démilitariser l'État palestinien</i>	Abbas s'est déjà engagé à le faire . Cependant, l'histoire et la situation actuelle démontrent que l'Autorité palestinienne n'a pas la capacité pratique de mettre cette promesse en œuvre vis-à-vis du Hamas et d'autres groupes terroristes, y compris ceux qui sont actifs en Cisjordanie. Aussi, est-il fondamental de noter que l'Autorité palestinienne continue de verser des allocations aux terroristes emprisonnés et à leurs familles.

POURQUOI CELA EST-IL FAUX



- Quant bien même l'interprétation la plus généreuse soit-elle, ce changement de politique n'est qu'un **geste symbolique vide** de sens qui ne sert ni les intérêts palestiniens ni les intérêts israéliens, et qui ne contribue en rien à atténuer la tragique crise humanitaire qui sévit dans la région pas plus que de faire progresser la paix.
- Au pire, la nouvelle approche du Canada ne fait que **récompenser et encourager le Hamas**, qui a ouvertement célébré la dynamique internationale croissante en faveur de sa reconnaissance. Depuis les annonces du Canada et d'autres pays, le Hamas **a rompu tout contact avec les médiateurs** impliqués dans les négociations sur le cessez-le-feu et les otages, ce qui a encore ralenti les progrès escomptés.
- **En fondant cette politique sur les promesses d'un dirigeant palestinien profondément discrédité**, le Canada risque d'ouvrir la voie à un **pseudo-État**, voué à l'échec, qui pourrait, comme Gaza en 2006, tomber entre les mains de terroristes et perpétuer le conflit au lieu de le résoudre.

QUESTIONS CLÉS LES DÉCIDEURS POLITIQUES



- **Pourquoi le Canada n'a-t-il pas fait de la libération des otages israéliens une condition préalable à la reconnaissance d'un État palestinien ?** Bien que le Premier ministre ait appelé à la libération des otages, son annonce a clairement indiqué que le Canada avait l'intention de procéder à la reconnaissance en septembre, que les otages soient libérés ou non.
- **Où en est la stratégie crédible du Canada pour garantir le désarmement et le renversement du Hamas à Gaza ?** Si un État palestinien doit être démilitarisé, comme l'a déclaré le premier ministre lui-même, comment peut-on procéder à sa reconnaissance alors que, depuis 20 ans, l'Autorité palestinienne n'a pas réussi à désarmer ou à contenir le Hamas ?
- **Comment le Canada peut-il espérer un changement radical des politiques en se fiant à la crédibilité de Mahmoud Abbas et ses engagements boiteux ?** Sous Abbas, l'Autorité palestinienne a versé plus d'un milliard de dollars aux terroristes et à leurs familles, consacrant environ 5 % de son budget annuel de 2022 à ces paiements. Il a occulté du paysage politique des élections pendant deux décennies tout en cultivant un long passé de corruption.

- **Que prônez-vous face à la hausse alarmante de la violence, de la discrimination et de la haine à l'égard des Juifs canadiens ?** Lorsque le gouvernement canadien adopte des positions unilatérales contre Israël, les extrémistes et les antisémites sont confortés et encouragés à multiplier leurs attaques et leurs exactions contre des Juifs canadiens dans les espaces publics et les institutions qui sont les leurs.

CONSEILS POUR SENSIBILISER LES DÉCIDEURS POLITIQUES



- **Écouter est aussi important que défendre une cause.** Après avoir fait part de votre point de vue, laissez à votre représentant élu le temps de répondre. Prenez des notes détaillées. Posez des questions complémentaires. Mais ne lui donnez pas la possibilité de se contenter de vous écouter.
- **Personnalisez votre message.** Si vous avez de la famille ou des amis en Israël, ou si vous vous y êtes récemment rendu, partagez votre expérience personnelle et faites clairement comprendre que des vies humaines sont en jeu.
- **Soyez clair, calme et raisonnable, en particulier lorsque vous réfutez des informations erronées.** Cette question est en grande partie un domaine nouveau pour de nombreux élus. Votre objectif doit être de les renseigner objectivement à l'idée que cette politique est malavisée.
- **Demandez : Quelles mesures concrètes comptez-vous prendre à la suite de notre conversation d'aujourd'hui ?** Si vos élus se disent d'accord avec vous sur ces questions, insistez afin d'avoir un engagement ferme et public de leur part.
- **Faites-nous part du déroulement de votre rencontre ou de votre conversation.** Ces réunions peuvent être une source précieuse d'informations pour la défense de nos intérêts. Après votre conversation, prenez un moment pour envoyer un courriel à votre contact au sein de l'équipe du CIJA afin de nous faire part des résultats de votre réunion (écrivez-nous à info@cija.ca).